



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9553^e séance

Mardi 20 février 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Rodrigues-Birkett	(Guyana)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Sun Zhiqiang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Phipps
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner la possibilité de l'informer de la situation très préoccupante qui prévaut autour de Sake et de Goma, dans la province du Nord-Kivu, où les hostilités entre le Mouvement du 23 mars (M23) et les forces congolaises se sont considérablement aggravées depuis l'expiration du cessez-le-feu, le 28 décembre 2023. Depuis le 28 janvier, les combats entre le M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) se sont intensifiés dans plusieurs régions, et le M23 s'est étendu plus au sud, provoquant d'autres déplacements de population vers Goma et le Sud-Kivu. Le 12 février, des offensives du M23 ont contraint les FARDC à se repositionner à l'est de la ville de Sake. Bien qu'elle ait été prise pour cible et qu'elle ait essuyé des tirs, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a maintenu ses positions défensives à l'ouest de Sake. Pour l'heure, la ville de Sake reste sous le contrôle des FARDC, avec l'appui de la MONUSCO.

Du fait des combats, la situation humanitaire déjà catastrophique empire. Durant les affrontements du 12 février, deux sites accueillant des déplacés ont essuyé des tirs indirects. Trois enfants, une femme et un homme ont été tués, de nombreuses autres personnes ont été blessées et les rangs des déplacés ont grossi. Les sites

qui accueillent les populations déplacées à Goma et alentour sont extrêmement surpeuplés et les conditions y sont épouvantables. Plus de 400 000 déplacés se sont réfugiés dans la ville, dont 65 000 au cours des deux dernières semaines, ce qui a entraîné une augmentation spectaculaire des cas de choléra en raison du manque d'eau potable et de l'insuffisance des installations d'hygiène et d'assainissement. L'accès restreint aux territoires contrôlés par le M23 isole Goma des zones à l'intérieur des terres et perturbe les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Le prix des articles de première nécessité augmente à Goma, ce qui accroît le risque de troubles publics. Dans ce contexte difficile, les incidents de violences dirigées contre les acteurs humanitaires ont accusé une hausse sensible au dernier trimestre 2023. Malgré tout, les partenaires humanitaires restent déterminés à rester sur place et à s'acquitter de leur mission.

Le redéploiement des FARDC sur le front des combats avec le M23 a aggravé le vide sécuritaire dans d'autres territoires du Nord-Kivu, notamment à Beni, Lubero et Walikale, et a attiré de nouveaux combattants, en provenance du Sud-Kivu notamment. Les groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées (ADF), les Maï-Maï et les factions Nyatura, ainsi que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), profitent directement de cette concentration des forces et commettent toujours plus de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, notamment des exécutions sommaires, des dommages corporels, des enlèvements, l'usurpation ou la destruction de biens, des déplacements forcés, l'imposition illégale de taxes ou des violences sexuelles liées au conflit. Il convient de noter que les FDLR comptent toujours parmi les principaux auteurs de violences sexuelles liées au conflit.

Je suis profondément préoccupée par les graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et les lourdes atteintes à ces droits, qui sont commises dans les zones contrôlées par le M23, lequel s'en prend aux acteurs de la société civile, en particulier les défenseurs des droits humains et les journalistes. Le nombre d'atteintes aux droits de l'homme commises par le Mouvement ne cesse d'augmenter et au moins 150 civils ont été tués depuis la reprise des hostilités en novembre 2023, dont 77 en janvier. De surcroît, le M23 continue de contraindre les déplacés à réintégrer des villages situés dans les zones qu'il contrôle, où il se sert de logements civils pour se cacher et entreposer des munitions. En outre, nous avons établi des schémas de recrutement forcé, notamment d'enfants, dans les territoires de Masisi et de Rutshuru.

La MONUSCO reste confrontée à des vagues de mésinformation et de désinformation concernant son rôle dans les affrontements en cours. Des campagnes en ligne visant la Mission ont été menées via des comptes Internet créés principalement en dehors de la République démocratique du Congo. Elles ont entraîné des agissements hostiles aux soldats de la paix des Nations Unies, dont les déplacements ont également été limités par des groupes armés locaux et des soldats du Gouvernement. C'est dans ce contexte très tendu que, le 10 février, de violentes manifestations visant le personnel et les moyens des Nations Unies et la communauté diplomatique ont éclaté à Kinshasa, alimentées par l'impression que la communauté internationale n'agit pas ou est inefficace face à la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. En l'espace d'une journée, rien qu'à Kinshasa, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et la MONUSCO ont été pris pour cible dans 11 incidents qui ont touché au total 32 membres du personnel des Nations Unies, dont l'extraction ou le sauvetage a nécessité des équipes d'intervention rapide. En outre, deux véhicules des Nations Unies ont été incendiés et huit ont été gravement endommagés par des jets de pierres. À la suite de ces incidents, j'ai décidé de limiter les déplacements du personnel et j'ai demandé l'instauration de modalités de télétravail. Le Vice-Premier Ministre et le Ministre de l'intérieur ayant pris des mesures, ces modalités ont été progressivement assouplies à compter de samedi dernier, et le personnel indispensable a réintégré les locaux hier.

La Mission doit intensifier considérablement ses efforts de communication stratégique pour lutter contre la mésinformation et la désinformation. Les Vice-Premiers Ministres de la défense et de l'intérieur apportent leur appui à cet égard, soulignant le rôle de la MONUSCO dans la lutte contre l'offensive du M23, aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo.

(l'oratrice poursuit en français)

Il est crucial de souligner le risque d'une extension du conflit à l'échelle régionale si les efforts diplomatiques en cours visant à apaiser les tensions et à trouver des solutions politiques durables au conflit actuel échouent. Je tiens à saluer les efforts diplomatiques continus du Président angolais, M. João Lourenço, et je réaffirme l'engagement total de la MONUSCO à soutenir les processus de paix de Luanda et de Nairobi. J'en appelle également vivement au Conseil de sécurité pour qu'il pèse de tout son poids sur les initiatives de paix régionales en cours et veille à ce que toutes les parties respectent le droit

international et leurs engagements et œuvrent de manière constructive pour mettre fin à la crise actuelle.

Bien que l'escalade du conflit à Goma et dans ses environs soit une préoccupation majeure, la situation sécuritaire dans d'autres zones du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Sud-Kivu suscite également une profonde inquiétude pour la MONUSCO. Dans la région de l'Ituri, on observe une escalade significative de la violence dans le territoire de Djugu, où la MONUSCO continue d'assurer la protection physique directe de plus de 100 000 personnes déplacées. La semaine dernière uniquement, 26 civils ont été tués en raison des tensions entre les factions Zaïre et Coopérative pour le développement du Congo (CODECO). Le week-end dernier, le 16 février, 15 civils qui revenaient d'obsèques dans le village de Tali ont été interceptés, brutalement assassinés et enterrés dans une fosse commune par la CODECO. Alertées, les forces de la MONUSCO et les FARDC ont procédé à l'exhumation des corps et les ont transférés à la morgue de Bunia. Je redoute fortement que la situation en Ituri ne dégénère davantage, compromettant ainsi les progrès réalisés par les autorités provinciales et la MONUSCO pour soutenir le processus de paix en cours dans la région.

En Ituri et au Nord-Kivu, les ADF continuent de tuer et d'enlever des civils, en particulier dans la région de Tchabi. Alors que l'opération Shujaa, menée conjointement par les Forces de défense populaires de l'Ouganda et les FARDC, est suspendue de facto, les ADF ont commencé à attaquer des cibles militaires, après avoir évité tout affrontement direct avec les forces de sécurité pendant près d'un an. Dans le Sud-Kivu, où la MONUSCO se prépare à se retirer dans quelques mois, des affrontements ont éclaté entre la milice Twirwaneho et des groupes Maï-Maï dans le sud de Minembwe. Je me rendrai la semaine prochaine à Bukavu et à Uvira, en compagnie de responsables de la Mission et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et de représentants du Gouvernement, pour dialoguer avec les autorités provinciales et les organisations de la société civile, y compris les groupes de femmes, afin d'évaluer la mise en œuvre du désengagement.

Pour conclure, je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à la MONUSCO pour le courage et le dévouement dont leurs soldats de la paix font preuve dans leur mandat de protection des civils, malgré un environnement de plus en plus périlleux. Le ciblage des soldats de la paix des Nations Unies est inacceptable, et j'en appelle au Conseil pour qu'il veille à ce que les responsables rendent des comptes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Keita pour son intervention et je tiens à lui renouveler le plein soutien de la France.

La France, justement, condamne l'offensive du Mouvement du 23 mars (M23), déclenchée le 7 février contre la ville de Sake, et le soutien qu'apporte le Rwanda à ce groupe, ainsi que la présence de ses forces sur le territoire congolais. Il doit y être mis un terme. La souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doivent être respectées. Un seuil a été franchi avec le déploiement et l'utilisation en territoire congolais de systèmes antiaériens qui ne correspondent pas aux capacités d'un simple groupe armé. La sécurité de l'aéroport de Goma doit également être garantie. La France est convaincue que le soutien aux groupes armés, quels qu'ils soient, ne fera que contribuer à l'escalade. C'est la raison pour laquelle, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, elle a proposé l'inscription sur la liste des sanctions des Nations Unies de six nouveaux individus, appartenant notamment au M23 et aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Cette décision vient d'être approuvée par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité. L'ensemble des parties doit contribuer à la désescalade et tout faire pour maîtriser les tensions.

Les forces armées de la République démocratique du Congo doivent cesser, de leur côté, toute collaboration avec les FDLR, comme s'y sont engagées les autorités congolaises. La France est préoccupée par la dégradation de la situation humanitaire, et elle appelle toutes les parties à préserver les populations civiles, en particulier les camps de déplacés, conformément aux principes du droit international humanitaire. Elle renouvelle sa condamnation des discours de haine ciblant certaines communautés, notamment tutsies.

Le dialogue doit reprendre sans tarder. La France soutient les efforts des partenaires de la région, notamment ceux des États-Unis et de l'Angola. Elle salue en particulier la rencontre au niveau des chefs d'État les 16 et 17 février, en marge du Sommet de l'Union africaine. Seuls la voie du dialogue, le respect de la feuille de route de Luanda et la relance du processus de Nairobi permettront une solution durable à cette crise.

Le M23 doit se retirer de ses positions et s'y cantonner. Son retrait des abords de Sake doit être une occasion

pour réamorcer les efforts de paix. Tout doit être fait pour éviter que la crise actuelle se propage dans toute la région. La France dénonce les attaques contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et contre les emprises diplomatiques qui ont eu lieu à Kinshasa et dans le reste du pays. L'attaque d'un drone de la MONUSCO par un missile sol-air est inacceptable. Plusieurs Casques bleus ont été blessés suite à l'attaque d'un hélicoptère de la MONUSCO. Nous sommes également préoccupés par les campagnes de manipulation de l'information, qui attisent ces violences. Nous saluons les déclarations des autorités congolaises visant à y mettre un terme et les appelons à continuer de tout faire pour respecter leurs obligations à cet égard.

Enfin, la France salue l'action déterminée de la MONUSCO et des Casques bleus. Les combats depuis le 7 février ont démontré que la coordination avec la force régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe est essentielle et doit être renforcée. La France soutient la MONUSCO dans la mise en œuvre de son mandat. Elle restera vigilante à ce que les auteurs d'attaques contre les Casques bleus soient tenus responsables de leurs actes.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Bintou Keita, de son exposé détaillé d'aujourd'hui. Je salue également la participation du Représentant permanent de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Au cours des deux dernières semaines, l'est de la République démocratique du Congo a été en proie à une escalade de la violence très inquiétante et à des tensions persistantes, en particulier en raison de l'offensive du Mouvement du 23 mars (M23) à Sake. Des dizaines de civils et de membres du personnel militaire auraient été tués ou blessés par l'utilisation d'artillerie lourde et dans des bombardements intenses. La semaine dernière, plus de 135 000 nouvelles personnes ont été déplacées vers la ville voisine de Goma, qui est déjà submergée par un grand nombre de déplacés. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui est à un moment charnière de son désengagement, est également une cible constante.

La République de Corée se déclare profondément préoccupée par l'escalade de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo et appelle toutes

les parties à respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays. Dans ce contexte consternant, nous voudrions insister sur quatre points.

Premièrement, nous condamnons fermement le M23 et les autres groupes armés et nous les exhortons à cesser immédiatement leur offensive dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est impératif que tous les groupes armés déposent les armes, cessent les hostilités à titre permanent et sans conditions et participent sérieusement au processus de désarmement.

Deuxièmement, toutes les parties doivent participer de manière constructive à un dialogue diplomatique afin de remédier durablement à la violence récurrente dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous félicitons le Président Lourenço, de l'Angola, d'avoir organisé un mini-sommet en marge du Sommet de l'Union africaine et d'avoir instauré des échanges bilatéraux avec la République démocratique du Congo et le Rwanda. À cet égard, nous demandons instamment à toutes les parties de réaffirmer leur attachement aux processus de consolidation de la paix de Nairobi et de Luanda.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les attaques ciblant la MONUSCO et nous les condamnons fermement. Nous sommes également préoccupés par les récentes manifestations violentes qui ont donné lieu à des menaces contre le personnel des Nations Unies et le corps diplomatique à Kinshasa et qui ont été alimentées par de vastes campagnes publiques de désinformation et de désinformation. Il est essentiel de lutter contre ces campagnes ciblant la MONUSCO, non seulement pour garantir la sécurité des soldats de la paix, mais aussi pour préserver le bilan des 25 ans de présence de la MONUSCO et de l'ONU dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous appelons la MONUSCO à renforcer conjointement ses communications stratégiques avec le Gouvernement congolais afin de créer des conditions propices à une reconfiguration harmonieuse, responsable et durable de la présence des Nations Unies dans ce pays dans le cadre du désengagement de la Mission.

Quatrièmement, la détérioration de la situation humanitaire est très préoccupante. Deux millions de personnes à Goma sont exposées à un risque croissant de privation de nourriture et de fournitures essentielles, car le M23 tente d'encercler Sake, trait d'union crucial avec Goma. Cela ne fait qu'exacerber le danger pour des millions de personnes vulnérables qui sont déjà en proie à des violations déplorables de leurs droits humains et des atteintes à ces droits, à la violence sexuelle et fondée sur le

genre ainsi qu'au recrutement et à l'utilisation d'enfants. À ce titre, nous soulignons à quel point il est important que toutes les parties respectent le droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Pour terminer, la protection des civils doit être au premier plan des efforts déployés par les autorités congolaises pour étendre l'autorité de l'État au fil du désengagement de la MONUSCO. La République de Corée, en tant que membre du Conseil et partenaire fiable de l'Afrique, réaffirme son soutien indéfectible aux travaux de la Représentante spéciale Keita et de la MONUSCO. Nous sommes déterminés à poursuivre notre collaboration avec toutes les parties prenantes pour instaurer une paix et une stabilité durables dans la région.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Keita de son exposé complet. Je remercie également la France d'avoir demandé la tenue de la présente séance, étant donné l'escalade du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo.

Malte condamne l'offensive du Mouvement du 23 mars (M23), ainsi que tout soutien et toute présence militaire extérieurs. Nous réaffirmons avec force qu'il est impératif de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous sommes extrêmement inquiets de constater que les récentes escalades militaires ont entraîné une augmentation du nombre de victimes et de déplacés, ce qui accroît le risque d'un conflit ouvert dans la région. Malgré la richesse de ses ressources naturelles, la République démocratique du Congo reste extrêmement vulnérable aux attaques des prédateurs. La situation a atteint un niveau déplorable. Le pays a d'immenses besoins humanitaires et compte le plus grand nombre de personnes déplacées sur le continent. Plus de 25 millions de personnes ont besoin d'aide, les femmes et les enfants étant touchés de manière disproportionnée. Nous condamnons toutes les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits humains, y compris la recrudescence des violences sexuelles et fondées sur le genre. Nous rappelons aux parties l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Les activités d'une centaine de groupes armés soulignent le besoin urgent de cesser d'apporter une quelconque forme de soutien à ces groupes et de les contraindre à déposer les armes. Malte n'a cessé d'appuyer les initiatives diplomatiques régionales visant à désamorcer le conflit et à s'attaquer à ses causes profondes par le biais d'une médiation appropriée. Il va absolument

falloir reprendre ces efforts de médiation, en exhortant les parties en conflit à répondre aux différents griefs et à retrouver le chemin de la paix et de la stabilité.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'ONU et le reste de la communauté internationale ont toujours soutenu la République démocratique du Congo. Les récentes manifestations et attaques violentes ciblant le personnel et les locaux des Nations Unies, ainsi que les missions diplomatiques, sont également la conséquence de campagnes de désinformation et de mésinformation. Malte condamne fermement ces attaques et demande que des enquêtes approfondies soient menées pour que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Nous appuyons sans réserve le travail inestimable que réalise l'ONU sur le terrain et le travail extraordinaire qu'accomplit son personnel. Compte tenu de l'escalade du conflit au Nord-Kivu, le retrait prévu de la MONUSCO du Sud-Kivu dans moins de deux mois est un scénario difficile auquel nous devons faire face. Nous sommes de plus en plus inquiets pour la sûreté et la sécurité des soldats de la paix en raison des attaques directes du M23. Leur désengagement progressif reste tributaire de la situation sur le terrain et de la capacité des forces congolaises de prendre le relais et de protéger la population civile.

Pour terminer, nous appelons à la désescalade et nous demandons aux pays de la région de contribuer à prévenir un embrasement régional.

M. Phipps (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale Keita de son exposé complet et du travail continu et important qu'accomplit la MONUSCO, et à saluer le courage et l'engagement de ses soldats de la paix. Je voudrais aujourd'hui faire quatre observations concernant la situation en République démocratique du Congo.

Premièrement, je souhaite exprimer la vive inquiétude du Royaume-Uni face à l'aggravation de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'avancée continue du groupe armé Mouvement du 23 mars (M23), qui fait l'objet de sanctions de l'ONU. Nous demandons aux acteurs extérieurs de cesser de soutenir les groupes armés violents en République démocratique du Congo, y compris le M23. Nous encourageons toutes les parties à user de leur influence sur les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo pour désamorcer les tensions et faire cesser les hostilités.

Deuxièmement, je m'associe à la Représentante spéciale Keita pour souligner l'importance du dialogue diplomatique, notamment dans le cadre des processus de paix de Luanda et de Nairobi. Il est essentiel que les parties participent véritablement à ces processus, prennent des mesures pour apaiser les tensions et respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

Troisièmement, nous constatons que les soldats de la paix des Nations Unies sont confrontés à un environnement de plus en plus dangereux. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter la liberté de circulation de la Mission et nous réitérons notre condamnation de la récente attaque qui a visé un hélicoptère de la MONUSCO au début du mois. Toute attaque contre les civils, les soldats de la paix de la MONUSCO, les bureaux des Nations Unies et les diplomates est inacceptable. Nous appuyons tous les efforts visant à lutter contre la mésinformation et la désinformation, car celles-ci nuisent à nos efforts collectifs en faveur de la paix et de la recherche d'une solution diplomatique.

Enfin, je tiens à exprimer la profonde inquiétude du Royaume-Uni face à l'aggravation de la crise humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. La violence ne fera qu'engendrer davantage de violence et menacer la sécurité et la stabilité régionales. Nous exhortons tous les combattants, y compris les forces régionales, à respecter le droit international humanitaire et à prendre des mesures énergiques afin de réduire les risques pour les civils. Le dialogue est indispensable et nous encourageons toutes les parties à revenir à la table de négociation.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous tenons à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M^{me} Bintou Keita, de son exposé important sur l'évolution inquiétante de la situation dans le pays. Nous la remercions une fois de plus de ses efforts assidus. Nous saluons la participation à la présente séance des Représentants permanents de la République démocratique du Congo et de la République du Rwanda.

C'est avec une profonde inquiétude que nous suivons la détérioration de la situation dans l'est de la

République démocratique du Congo, en particulier à Sake et à Goma, dans la province du Nord-Kivu, où la situation sécuritaire et humanitaire déjà désastreuse a été exacerbée par la récente escalade des hostilités. Les répercussions possibles de ces événements tragiques vont au-delà de la région immédiate et ne doivent pas être négligées. Cette situation intervient alors que la MONUSCO met en œuvre son plan de désengagement. Nous espérons que des mesures efficaces seront prises pour éviter un vide sécuritaire et, par conséquent, l'avancée de groupes armés tels que le Mouvement du 23 mars (M23), les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo et les Forces démocratiques de libération du Rwanda. Sur cette toile de fond, nous condamnons avec la plus grande fermeté les actions de tous les groupes armés qui opèrent en République démocratique du Congo. Nous les exhortons à s'abstenir de toute action contribuant à l'escalade de la situation sur le terrain, y compris la résurgence des affrontements ethniques et le risque d'un conflit régional. Nous exhortons tous les groupes armés à cesser immédiatement les hostilités et à se retirer de toutes les zones occupées, comme convenu dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda dirigés par la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Nous condamnons tout appui extérieur apporté à des groupes armés qui contribuent aux hostilités et aux troubles en République démocratique du Congo et nous demandons que cesse cet appui. Surtout, nous appelons les parties à respecter ces processus importants, qui restent des initiatives politiques régionales crédibles destinées à régler le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est crucial de reconnaître que les interventions militaires ne conduiront pas à elles seules à un règlement global du conflit. Si elles peuvent être utiles et nécessaires dans certaines circonstances, notamment pour protéger les civils, il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes et sous-jacentes pour parvenir à une paix durable. Nous sommes convaincus de la nécessité d'investir dans le dialogue et la diplomatie et de comprendre les causes profondes de la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. Grâce à des discussions franches associant tous les acteurs concernés et à la recherche d'un terrain d'entente, nous pouvons travailler à une solution plus durable et globale. Nous condamnons également fermement l'attaque contre des membres du personnel et des biens de la MONUSCO dans la capitale, Kinshasa, et demandons aux autorités congolaises de veiller à ce que tous ceux qui ont encouragé de telles actions rendent des comptes.

Nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état de bombes larguées sur des zones civiles à Sake et à Goma où l'on estime que 65 000 personnes déplacées se sont réfugiées. C'est absolument inacceptable. En outre, on signale que quelque 135 000 personnes ont été déplacées de la ville de Sake vers Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu. Les ressources déjà limitées seront maintenant encore plus sollicitées pour répondre aux besoins des personnes déplacées dans tout le Nord-Kivu. Ces déplacements internes aggravent la situation déjà fragile en République démocratique du Congo, pays qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées en Afrique. En outre, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont profondément préoccupés par un rapport de l'UNICEF faisant état, pour la troisième année consécutive en 2023, d'un nombre record d'enfants tués, blessés ou victimes de violences sexuelles liées aux conflits en République démocratique du Congo. Ces violences sont inacceptables. Nous appelons toutes les parties au conflit à prendre des mesures pour prévenir toutes les violations graves contre des enfants et y mettre fin.

Comme dans tout conflit, ce sont les nombreux civils innocents qui paient le plus lourd tribut. Notre solidarité va aux hommes, aux femmes et aux enfants qui continuent de subir les conséquences humanitaires du conflit, lesquelles aggravent une situation déjà très difficile. À cet égard, les trois membres africains du Conseil et le Guyana se font l'écho de l'appel lancé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à toutes les parties pour qu'elles garantissent la protection des civils, s'acquittent de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et mettent en place des couloirs sûrs pour permettre l'acheminement de l'aide. Nous invitons également une nouvelle fois les donateurs internationaux à se mobiliser pour répondre aux besoins humanitaires colossaux de la République démocratique du Congo. Nous saluons vivement les efforts inlassables déployés par les travailleurs humanitaires qui, malgré les conditions difficiles et les problèmes de sécurité, continuent de fournir une aide indispensable, notamment de l'eau propre, des soins de santé et des produits de première nécessité, aux personnes déplacées dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Nous prenons acte du déploiement des forces régionales de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous espérons que leur appui à l'armée nationale congolaise contribuera de manière concrète à la stabilisation de la situation en empêchant la progression

de tous les groupes armés opérant dans la région. Nous saisissons cette occasion pour présenter nos sincères condoléances aux familles et au Gouvernement sud-africain pour la disparition prématurée de deux valeureux officiers militaires au noble service de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur plein appui à l'indépendance, à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous insistons sur la nécessité de prendre des mesures fortes et résolues à tous les niveaux pour renforcer la sécurité et améliorer la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Œuvrons pour un avenir où la paix l'emporte sur le conflit et se caractérise par l'unité dans la diversité, conformément à la position de l'Union africaine. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent de leurs vœux un règlement politique rapide du conflit et espèrent que la priorité sera donnée à la sécurité et au bien-être des populations touchées par le conflit.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de son exposé la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita. Je salue la présence des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

La reprise des offensives du Mouvement du 23 mars (M23) dans le Nord-Kivu nous préoccupe tous vivement. L'intensification des hostilités et de la violence a des conséquences terribles sur la vie des gens, provoquant un mouvement massif de personnes déplacées et menaçant la sécurité humaine. Le M23 et tous les autres groupes armés de la région doivent immédiatement cesser les hostilités et déposer les armes. Les informations faisant état d'un afflux important et constant d'armes sophistiquées dans la zone de conflit sont très préoccupants. Je réaffirme que le soutien de quelque nature que ce soit aux groupes armés ne fait qu'exacerber l'insécurité et les tensions régionales et doit cesser immédiatement. Il est de la plus haute importance de préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Pour parvenir à une paix durable, nous devons toujours garder à l'esprit l'importance primordiale des solutions politiques fondées sur un dialogue inclusif. Toutes les initiatives régionales doivent être encouragées dans le prolongement des efforts politiques. Les opérations de soutien à la paix de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo et d'autres forces nationales

doivent être bien coordonnées entre elles et avec les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin d'atteindre l'objectif commun qui est de parvenir à la stabilité dans la région. Nous ne pouvons pas permettre une nouvelle escalade des tensions régionales, et encore moins un affrontement militaire entre États voisins.

Il est regrettable de constater que la MONUSCO fait toujours l'objet de désinformation et de mésinformation, ce qui a pour effet d'aliéner la population locale et de menacer la sécurité des forces de maintien de la paix. Les conséquences sont considérables, comme en témoignent les manifestations violentes qui ont eu lieu récemment à Kinshasa. Quiconque diffuse délibérément de telles informations inexactes et aggrave la fracture entre les communautés doit être amené à en répondre par les autorités de l'État. Nous saluons les efforts accrus de la MONUSCO en matière de communication stratégique, lesquels doivent être appuyés par les administrations locales.

Pour terminer, le Japon réaffirme sa volonté de continuer à travailler avec la MONUSCO et tous les partenaires pour parvenir à une paix et à une stabilité durables dans la région.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé de ce jour et du travail remarquable qu'elle et son équipe accomplissent dans des circonstances extraordinairement difficiles. Elle a tout le soutien de mon gouvernement. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance aux représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

La communauté internationale doit prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux combats dans l'est de la République démocratique du Congo et désamorcer les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Des millions de personnes sont déjà en proie à une grave crise humanitaire. L'ampleur des déplacements, des atteintes aux droits humains, de la violence fondée sur le genre et de la souffrance est affligeante. Les récentes attaques perpétrées par le Mouvement du 23 mars (M23), groupe armé appuyé par le Rwanda et sanctionné par l'ONU, contre la ville de Sake et dans les environs de Goma sont inacceptables. Le M23 doit immédiatement cesser les hostilités et se retirer de la zone comme il s'est engagé à le faire auprès des dirigeants régionaux.

Le Rwanda doit arrêter de soutenir le M23. Il doit aussi retirer ses soldats du territoire congolais, ainsi que tous ses systèmes de missiles sol-air, dont il semblerait selon des informations crédibles qu'ils sont utilisés de façon délibérée contre les moyens aériens de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Le fait que le Rwanda, grand fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, s'en prenne ainsi à la Mission est profondément inquiétant et mérite que la communauté internationale se penche sérieusement sur la question.

Nous appelons également le Gouvernement de la République démocratique du Congo à faire en sorte que les mesures de déconflition nécessaires soient mises en place entre les opérations aériennes des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les efforts d'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones de conflit. Des mesures urgentes doivent être prises pour réduire les risques de collision dans les airs et sur les sites d'atterrissage afin de garantir la sécurité des acteurs humanitaires qui apportent des secours aux populations touchées.

Les États-Unis n'ont cessé de dénoncer la collaboration entre des éléments des forces armées congolaises et des groupes armés visés par des sanctions de l'ONU et des États-Unis, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). La République démocratique du Congo doit immédiatement arrêter d'appuyer les FDLR et de se coordonner avec elles. Nous condamnons tout groupe adhérant à l'idéologie génocidaire et considérons que les FDLR demeurent une menace de taille pour la sécurité du Rwanda. Le Rwanda et la République démocratique du Congo doivent renouveler leur engagement à mettre en œuvre les mesures de confiance convenues en décembre, revenir à un cessez-le-feu et prendre des dispositions rapides, précises et systématiques pour promouvoir l'application du principe de responsabilité pour les auteurs de violations des droits humains dans ce conflit.

Les États-Unis sont prêts à fournir des moyens de renseignement et des ressources diplomatiques pour aider à la surveillance d'une pause qui serait consentie dans les combats. Nous félicitons la MONUSCO des mesures vigoureuses et dynamiques qu'elle a prises avec les forces armées congolaises pour protéger les villes de Sake et de Goma dans le cadre de l'opération Springbok. Nous saluons par ailleurs l'action continue des soldats de la paix pour faire échec aux groupes armés, protéger les civils et fournir des transports sûrs aux déplacés et aux agents

humanitaires, qui apportent une aide indispensable. L'augmentation de la violence et des menaces contre les civils ne fait qu'accroître les enjeux d'un désengagement ordonné, responsable et durable de la MONUSCO de la République démocratique du Congo.

Le Conseil de sécurité doit faire preuve de diligence pour son évaluation du retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu et mettre à profit les enseignements que nous en aurons tirés pour préparer le retrait prévu du Nord-Kivu. Comme il est clairement indiqué dans le plan de désengagement, les forces de sécurité de la République démocratique du Congo doivent démontrer qu'elles sont capables de garantir la stabilité et la sécurité pour les civils après le départ des soldats de la paix. Un vide sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo serait désastreux, et nous ne pouvons pas nous permettre de prendre ce risque.

Nous sommes également préoccupés par les manifestations qui ont lieu devant des installations de la MONUSCO et d'autres représentations diplomatiques dans toute la République démocratique du Congo, y compris l'ambassade des États-Unis. Nous comprenons la frustration de la population congolaise, qui aspire et a droit à la paix. Mais que ce soit clair : les États-Unis ne soutiennent en aucune façon le M23 et ont déjà plusieurs fois appelé publiquement le Gouvernement rwandais à cesser d'appuyer ce groupe. Ils ont pris de multiples sanctions à l'encontre du M23 et de ses dirigeants, en plus de souscrire à celles de l'ONU.

Nous sommes déterminés à œuvrer pour la désignation des personnes et entités qui menacent la paix et la sécurité de la République démocratique du Congo. Nous sommes satisfaits qu'à compter de ce jour, six autres dirigeants de groupes armés seront inscrits sur la liste du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Ces individus sont responsables de nombreuses violations. Toutefois, pour endiguer le flux de fonds et d'armes à destination de ceux qui attisent le conflit en République démocratique du Congo, les sanctions doivent être actualisées et pleinement mise en œuvre. Quand ce sera possible, nous envisagerons de proposer l'inscription de personnes et d'entités supplémentaires sur la liste de l'ONU. Nous continuons d'exhorter les autres États Membres à faire de même.

Les États-Unis sont résolument attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et à une paix durable pour tous les Congolais. Le Rwanda et la République démocratique

du Congo doivent faire marche arrière dans leurs menées belliqueuses. Il faut que les parties au conflit et les acteurs de la région se réinvestissent immédiatement dans les processus de Nairobi et de Luanda. Ces efforts diplomatiques régionaux, par opposition à un conflit militaire, sont le seul moyen de parvenir à une solution négociée et à une paix durable.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, de son exposé, et je salue la participation à la présente séance des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

La Slovénie condamne fermement les récentes attaques qui ont visé le personnel et les installations des Nations Unies à Kinshasa, l'attaque perpétrée contre un hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le Nord-Kivu, et les attaques contre des missions diplomatiques et leur personnel. Nous exhortons les autorités congolaises à mener des enquêtes approfondies sur ces actes de violence et à demander des comptes à leurs auteurs. L'escalade de la violence, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo, menace à la fois la stabilité du pays et la paix et la sécurité de la région des Grands Lacs. Nous nous inquiétons des tensions croissantes entre la République démocratique du Congo et le Rwanda et appelons les deux pays à faire preuve de la plus grande retenue dans leurs actions et à rechercher un règlement par des moyens pacifiques. Je tiens à m'arrêter sur les points suivants.

Il faut en finir avec la violence. Nous appelons toutes les parties impliquées dans le conflit à cesser immédiatement les hostilités, à respecter et appliquer le droit international humanitaire et le droit international des droits humains et à garantir un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont cruellement besoin. Le conflit entraîne des déplacements généralisés et exacerbe la faim et la malnutrition dans des proportions alarmantes.

Nous dénonçons vigoureusement l'intensification récente de l'agression menée par les groupes armés dans le Nord-Kivu, en particulier le Mouvement du 23 mars (M23), qui a pour effet d'accroître l'instabilité dans la région et au-delà. Il faut impérativement que les groupes armés, y compris le M23, se retirent immédiatement et complètement des zones occupées. La souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doivent être respectées.

Nous sommes convaincus que ce ne sont pas des actions militaires qui mettront fin au conflit. Nous insistons sur la nécessité urgente d'un engagement renouvelé pour un règlement politique et diplomatique dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région. La coopération régionale, facilitée notamment par l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, reste cruciale. L'utilité des initiatives régionales et l'efficacité des processus de Luanda et de Nairobi, entre autres, dépendent de l'instauration d'un dialogue véritable.

Enfin, la flambée récente des hostilités et le retrait de la MONUSCO demandent une attention particulière. Il est primordial de veiller à ce que le retrait s'opère de façon sûre, ordonnée, responsable, progressive et durable. Le retrait ne doit pas déboucher sur un vide sécuritaire qui exacerberait une situation déjà très tendue et aggraverait l'instabilité. Les attaques de ces derniers temps contre la MONUSCO n'ont fait que confirmer à quel point il importe de contrer la vaste campagne de désinformation et de désinformation dont elle est l'objet. Nous demandons à toutes les autorités compétentes de s'opposer activement à ces manœuvres contre la Mission.

La complexité du conflit en République démocratique du Congo fait que le cheminement vers la paix est éprouvant mais néanmoins crucial pour rétablir la stabilité dans le pays et la région. La Slovénie reste engagée en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, de son exposé. Nous saluons la participation à la présente séance des Représentants permanents de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

La détérioration de la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo est très inquiétante. Nous sommes préoccupés par les violents affrontements armés qui ont lieu entre les forces armées congolaises et le groupe armé illégal du Mouvement du 23 mars. À la suite de ces nouvelles attaques, ce groupe a repris la quasi-totalité des positions qu'il avait volontairement abandonnées en mars 2023 après le cessez-le-feu. Nous condamnons le bombardement des villes, des villages et des camps de déplacés, qui a fait des victimes civiles. Nous demandons le déblocage des voies terrestres d'approvisionnement de Goma. Tous ces

actes ont déjà provoqué une crise humanitaire et une forte augmentation du nombre de personnes déplacées, qui a dépassé les 7 millions. Il est clair que la situation dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo a des répercussions néfastes sur l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Nous appelons tous les groupes armés illégaux opérant en République démocratique du Congo à renoncer à la violence, à déposer les armes et à participer aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration sans conditions préalables.

Nous prenons note du soutien que la Communauté de développement de l'Afrique australe apporte à Kinshasa pour surmonter cette crise. Ces initiatives conjointes témoignent de l'attachement au principe des solutions africaines aux problèmes africains. Il importe d'assurer le niveau de coordination requis avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de définir des modalités efficaces de collaboration pour remédier à l'instabilité. Nous sommes disposés à discuter des paramètres selon lesquels la Mission pourrait fournir aux forces régionales un certain niveau d'assistance.

Dans le même temps, nous estimons que seules des solutions politiques conduiront à une cessation complète des hostilités et à la création des conditions réelles d'une stabilisation durable. Il est essentiel d'obtenir des résultats tangibles dans le cadre du processus de Luanda. Il convient d'intensifier la médiation régionale pour apaiser les tensions entre Kinshasa et Kigali. Nous jugeons également indispensable de continuer de mettre en commun les efforts et les initiatives complémentaires en matière d'assistance régionale. Il est évident que la sécurité et la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo sont dans l'intérêt de tous les pays de la région des Grands Lacs. Toute collaboration d'un État avec des groupes armés illégaux est totalement contraire à ces intérêts.

Nous appuyons les activités de la MONUSCO et de ses dirigeants. Nous exprimons notre préoccupation concernant les événements survenus à Kinshasa le 10 février, au cours desquels une série d'attaques ont été perpétrées contre le personnel de la MONUSCO. Nous ne doutons pas que le Gouvernement de la République démocratique du Congo, en coordination avec la MONUSCO, prendra toutes les mesures qui s'imposent pour stabiliser la situation et garantir la sécurité du personnel des Nations Unies. Nous attendons aussi du Secrétariat qu'il

analyse les raisons pour lesquelles ces événements se sont produits.

Nous sommes convaincus que la présence de la MONUSCO dans la zone de conflit est un facteur de stabilisation important. Au moment du retrait des soldats de la paix, il est primordial de tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain et d'agir de manière responsable, étape par étape. Nous ne devons pas laisser s'installer un vide sécuritaire. Le retrait prématuré des soldats de la paix pourrait avoir une incidence négative sur la situation des civils.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie continuera de mettre tout en œuvre pour contribuer au règlement de la crise dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment dans la phase cruciale du retrait de la MONUSCO.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, pour son exposé, ainsi que pour tout le travail accompli par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans des circonstances difficiles. Je salue la présence des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à cette séance.

L'escalade de la violence et de la situation humanitaire dans le Nord-Kivu est alarmante. La reprise des affrontements entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et le Mouvement du 23 mars (M23) accroît les tensions dans la région des Grands Lacs. Elle entraîne une déstabilisation générale tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières de la République démocratique du Congo. La Suisse condamne l'offensive du M23 à Sake et dans ses environs. Elle appelle le M23 à cesser immédiatement ses opérations et à se retirer des zones occupées, conformément à la feuille de route de Luanda. Nous exprimons notre plein soutien à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

En quelques jours, plus d'une centaine de milliers de personnes ont été déplacées, intensifiant la crise humanitaire déjà désastreuse. Cette situation est exacerbée par les déplacements massifs liés aux violations des droits humains par toutes les parties, aux violences intercommunautaires et à la propagation de discours de haine, notamment contre les populations rwandophones. Des garanties pour permettre l'accès sans entrave des acteurs humanitaires et leur protection sont essentielles.

Cette nouvelle escalade de la violence, affectant directement ou indirectement la population civile, doit cesser. Dans ce contexte, l'accroissement et l'utilisation de nouveaux moyens militaires dans les combats au Nord-Kivu, tels que les drones de combat et les systèmes mobiles de défense aérienne, sont préoccupants. Nous rappelons que toutes les parties ont l'obligation de respecter le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Nous condamnons les attaques directes contre la MONUSCO, y compris celles contre le personnel civil. Dans ces conditions, les soldats de la paix de la Mission ne peuvent protéger efficacement la population civile. À cet égard, nous sommes préoccupés par les rapports faisant état d'attaques par de multiples acteurs, notamment les Wazalendo, contre des positions de la MONUSCO dans la région de Sake. Nous rappelons à ce titre la responsabilité de l'État hôte d'amener les auteurs de tels actes devant la justice, conformément à la résolution 2589 (2021).

Seule une solution politique négociée et concertée avec toutes les parties peut mener à un apaisement durable. Ainsi, les efforts diplomatiques aux niveaux national, régional et international sont essentiels pour remédier aux causes profondes des conflits dans l'est de la République démocratique du Congo. Les processus de Nairobi et de Luanda restent centraux et doivent être revitalisés de toute urgence. Ainsi, nous saluons la tenue du mini-sommet extraordinaire sur la situation en République démocratique du Congo en marge de la session ordinaire de l'Union africaine, à l'initiative du Président Lourenço.

Dans ce contexte, nous appelons au respect du cessez-le-feu par toutes les parties. Nous réitérons notre appel au Rwanda pour qu'il cesse immédiatement tout soutien au M23 et retire ses soldats, qui, d'après le rapport du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, seraient présents sur le territoire de la République démocratique du Congo. Dans le même temps, nous appelons à ce que le soutien apporté aux groupes armés, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda, par certains éléments des FARDC cesse.

J'aimerais conclure en réitérant le plein soutien de la Suisse à la MONUSCO. La Suisse salue les déclarations du Ministre congolais de la défense, réaffirmant le soutien de la République démocratique du Congo à la MONUSCO. Nous encourageons la République démocratique du Congo à continuer sa collaboration avec la MONUSCO pour garantir un environnement propice à la mise en œuvre de son mandat, protéger son personnel et lutter contre la désinformation à son égard.

Face au risque de déflagration régionale et dans le contexte du désengagement progressif de la MONUSCO de l'est de la République démocratique du Congo, le Conseil de sécurité a la responsabilité de se montrer uni et d'envoyer un signal fort de son engagement pour la paix et la sécurité dans la région.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je salue la présence parmi nous des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé, qui dresse un tableau inquiétant de l'aggravation de la violence dans le nord-est de la République démocratique du Congo et du risque d'escalade régionale.

La montée des tensions et la détérioration des conditions de sécurité ont entraîné une nouvelle vague de déplacements de milliers de personnes, dont des enfants et des femmes, ce qui a eu pour effet d'accroître les besoins humanitaires déjà très élevés. Cette situation nécessite également que les allégations de crimes de guerre, de violations graves des droits humains et de violences sexuelles et fondées sur le genre fassent l'objet d'une enquête. Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme doivent être respectés.

Il est urgent de désamorcer les tensions. C'est pourquoi nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, en faveur d'une cessation immédiate des combats en République démocratique du Congo et du respect par toutes les parties de la feuille de route de Luanda, qui vise à mettre fin aux hostilités entre la République démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars (M23). Un appel au cessez-le-feu a aussi été lancé à l'occasion du mini-sommet sur la paix et la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, qui s'est tenu à Addis-Abeba le 17 février, à l'initiative de la Communauté de l'Afrique de l'Est, en présence des chefs d'État et de gouvernement de la région et de représentants de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Les efforts régionaux doivent être soutenus, en particulier les processus de Luanda et de Nairobi.

Nous nous associons à la condamnation des attaques perpétrées contre le personnel de maintien de la paix des Nations Unies et des menaces ouvertes proférées par le M23 contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et nous nous opposons à la diffusion d'informations fallacieuses visant à discréditer la Mission.

Pour terminer, ma délégation estime que l'action de la MONUSCO, notamment en ce qui concerne son mandat de protection des civils, mérite d'être appuyée et renforcée, et que tout risque ou signalement d'exploitation et d'atteintes sexuelles doit faire l'objet d'une analyse, d'une enquête et, le cas échéant, de sanctions en bonne et due forme, afin que le travail de la Mission ne soit pas injustement discrédité ou compromis.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé, et je salue la participation des Représentants permanents de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

L'est de la République démocratique du Congo connaît depuis peu une escalade de la violence. Des combats ont eu lieu dans la région de Sake et l'aéroport de Goma a été attaqué, ce qui a fait des morts et des blessés et provoqué des déplacements de population. La Chine est préoccupée par cette situation et exhorte le Mouvement du 23 mars (M23) et les autres groupes armés à observer immédiatement un cessez-le-feu et à se retirer des zones occupées. Les troubles récurrents dans l'est de la République démocratique du Congo menacent la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. La Chine espère que les parties concernées régleront leurs différends par le dialogue et la concertation afin de désamorcer la situation le plus rapidement possible et de maintenir la sécurité commune dans la région.

La Chine se félicite des efforts de médiation déployés à cette fin par des organisations régionales comme l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que de ceux entrepris par des pays de la région, tels que l'Angola. La Chine prend également acte du fait qu'une réunion a été organisée en marge du récent sommet de l'Union africaine pour discuter de cette question. Les pays de la région ont conscience des enjeux historiques et concrets de la question dans l'est de la République démocratique du Congo. Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale doit appuyer les efforts des organisations régionales concernées pour trouver une solution politique et favoriser le bon fonctionnement des processus de Nairobi et de Luanda.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, s'est rendu récemment dans plusieurs pays de la région afin de promouvoir un dialogue constructif entre les pays concernés. La Chine salue cette initiative et espère que l'Envoyé spécial Xia et la Représentante spéciale du Secrétaire

général Keita uniront leurs efforts, dans le cadre de leurs mandats respectifs, pour appuyer le processus politique dans la région. La Chine a pris acte du déploiement récent de l'opération de maintien de la paix de la SADC dans l'est de la République démocratique du Congo, et espère que cette opération contribuera à maintenir la stabilité régionale et à renforcer la coordination entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les pays de la région.

Compte tenu de la complexité de la situation actuelle, la MONUSCO est confrontée à une tâche encore plus difficile. La Chine encourage la MONUSCO, dirigée par M^{me} Keita, à continuer de s'acquitter de son mandat de protection des civils et de collaborer avec les Forces armées de la République démocratique du Congo pour maintenir la paix et la stabilité dans l'est du pays. La MONUSCO doit assurer la mise en œuvre sûre et ordonnée du plan de désengagement dans le Sud-Kivu et dans d'autres régions, ainsi que le transfert sans heurt de ses tâches au Gouvernement de la République démocratique du Congo, afin d'éviter un vide sécuritaire. Dernièrement, des manifestations contre l'ONU ont eu lieu dans la capitale et dans d'autres régions de la République démocratique du Congo. La Chine espère que la MONUSCO renforcera sa communication avec le Gouvernement congolais et les autres parties afin de maintenir la confiance mutuelle et la coopération, tout en prenant des mesures efficaces pour assurer la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Mukongo (République démocratique du Congo) : Parce que c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil sous votre présidence, Madame la Présidente, qu'il me soit permis avant toute chose de m'acquitter de l'agréable devoir de vous féliciter et de vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser cette séance urgente sur la situation qui prévaut en République démocratique du Congo. Je ne peux m'empêcher de vous exprimer, Madame la Présidente, ma satisfaction, ainsi que celle de ma délégation, de vous voir présider la présente séance publique du Conseil de sécurité. Je voudrais par la même occasion reconnaître l'excellent travail abattu par le Représentant permanent de la France durant sa présidence du Conseil le mois passé.

Qu'il me soit permis de saluer chaleureusement tous les membres nouvellement élus du Conseil, et en particulier les deux nouveaux représentants de l'Afrique

au Conseil, à savoir l'Algérie et la Sierra Leone. La République démocratique du Congo leur souhaite à tous un fructueux mandat au sein du Conseil de sécurité.

Qu'il me soit enfin permis d'exprimer ma gratitude à M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général, pour la présentation qu'elle vient de faire et pour son engagement, ensemble, avec tout le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en faveur de la République démocratique du Congo.

Je ne saurais terminer cette page sans rendre un vibrant hommage aux deux vaillants héros de la force de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui viennent de tomber sous la barbarie des forces d'agression. Leur sacrifice ne sera pas vain. L'objectif sera atteint, l'est de la République démocratique du Congo sera libéré de cette oppression qui n'a que trop duré.

J'aimerais commencer mon propos par une parenthèse que je me fais le devoir de refermer tout de suite, à savoir les manifestations du 10 février à Kinshasa, pour rassurer le Conseil de sécurité que mon gouvernement, qui a déploré et dénoncé clairement ces incidents malheureux, a pris les dispositions qu'il fallait pour assurer et garantir la sécurité de la MONUSCO, ainsi que celle du personnel et des installations diplomatiques à Kinshasa.

Au moment où nous tenons cette séance, alors que la guerre fait rage entre, d'une part, la coalition composée de la Force de défense rwandaise (RDF) et du Mouvement du 23 mars (M23) et, d'autre part, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) sur le sol congolais, à 30 kilomètres de la ville de Goma, dans les environs de Sake, dans le territoire de Masisi, les nouvelles en notre possession font état d'un renforcement, depuis deux jours, des troupes de la RDF le long de la frontière entre les deux pays, autour de la ville de Gisenyi, du côté rwandais, et le long de la grande barrière en montant vers la petite barrière, jusqu'à la borne 11.

Telle est la situation à l'heure actuelle, après les attaques conduites par cette coalition RDF/M23 contre les drones de la MONUSCO en date du 12 février, suivies du bombardement, le 17 février, de l'aéroport international de Goma. Ces bombardements ont eu lieu au moment même où se tenait à Addis-Abeba, en Éthiopie, une importante réunion sur la situation en République démocratique du Congo, à l'initiative du facilitateur désigné de l'Union africaine, le Président angolais, S. E. M. João Manuel

Gonçalves Lourenço, en marge du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Cette énième agression rwandaise constitue, en droit international, un crime d'État et une grave violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de la République démocratique du Congo, situation qui est à la base d'une crise sécuritaire majeure ayant contraint à l'errance près de 7 millions de femmes et d'enfants déplacés de leurs maisons dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo. La communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier devraient prendre acte de la réalité de cette agression et agir en vue de préserver la paix et la sécurité dans la sous-région.

Je voudrais à présent passer en revue quelques arguments fabriqués à l'emporte-pièce par le Rwanda pour se donner une conscience tranquille, face à son forfait et à sa posture de pays agresseur, et je vais commencer par la question des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

En ce qui concerne les FDLR, mon gouvernement constate que le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo a, cette fois-ci, réussi à percer le mystère autour de cette question lorsqu'il révèle noir sur blanc au paragraphe 30 de son rapport à mi-parcours, publié le 30 décembre 2023, que « depuis le début du mois d'octobre 2023, [...] les RDF et le M23 déployés dans les territoires de Nyiragongo, de Rutshuru et de Masisi ont été soutenus par plusieurs équipes d'appui tactique et de reconnaissance comprenant au total 250 ex-combattants des FDLR et opérant sous le commandement du service du renseignement de la défense du Rwanda » (voir S/2023/990). Bien plus, des témoignages récoltés auprès des belligérants peu après la publication du rapport du Groupe d'experts, attestent que M. Bimenyimana alias Cobra, ancien FDLR rapatrié au Rwanda depuis quelques années, dirige actuellement un bataillon des RDF déployé aux alentours de la cité de Sake en territoire de Masisi.

Dès lors, on est en droit de se demander qui, des RDF du Rwanda ou des FARDC de la République démocratique du Congo, profite réellement de la présence de cette force résiduelle FDLR sur le sol congolais ? Pourquoi le Rwanda utilise-t-il ces éléments FDLR qu'il recycle à souhait, alors que lui-même les qualifie de génocidaires ? Ces découvertes du Groupe d'experts mandatés par le Conseil de sécurité montrent que les FDLR ne constituent en rien une menace pour la sécurité du Rwanda. Les RDF et les FDLR sont en réalité des alliés au service d'une seule cause : faire main basse sur les minerais stratégiques

de la République démocratique du Congo. Cette complexité s'explique par le fait qu'à ce jour, aucune attaque des FDLR contre le Rwanda n'a été enregistrée depuis plus de deux décennies à partir du territoire congolais. Par ailleurs, les membres de cette force négative n'étant pas des citoyens congolais, mon gouvernement propose au Conseil de sécurité, à l'Union africaine et aux communautés régionales de créer un mécanisme ad hoc ou une force spéciale qui sera dépêchée sur le terrain au Nord-Kivu pour les identifier et les chasser du territoire congolais. La République démocratique du Congo est prête à s'associer à une telle initiative pour mettre définitivement un terme à la polémique sur cette question.

Le Rwanda dit qu'il est en République démocratique du Congo, parce qu'il y a de la discrimination et des discours de haine, parce qu'il y a risque de commission d'un génocide et parce qu'il doit protéger les Tutsis congolais. Il y a lieu de se demander de qui le Rwanda a-t-il reçu mandat d'agir ainsi ? C'est là la preuve de son illusion de grandeur. Ma délégation voudrait souligner l'inconsistance du prétendu discours de haine qui aurait été développé par des populations congolaises à l'égard des personnes rwandophones, et préciser que les actes isolés d'atteintes aux droits de ces derniers ont été sévèrement punis par les services compétents, y compris par des décisions judiciaires. Par ailleurs, le Gouvernement n'a pas attendu pour prendre des mesures de protection en faveur des personnes d'expression rwandophone toutes les fois qu'il en était besoin, conformément aux lois de la République. Quoi qu'il en soit, les problèmes congolais de quelque origine que ce soit ne seront résolus que par des Congolais et dans les limites des frontières nationales, sans ingérence extérieure aucune.

L'illusion de grandeur que se fait le Rwanda le pousse à croire qu'il a acquis un droit naturel de se mêler impunément des affaires internes de ses voisins. Avec la République démocratique du Congo, il a poussé trop loin son audace au point de s'opposer au déploiement de la MONUSCO et de la SADC qui viennent en soutien aux Forces armées de la République démocratique du Congo, comme s'il était cogestionnaire de mon pays. Ma délégation voudrait préciser ici, qu'en vertu de la souveraineté de la République démocratique du Congo, son gouvernement est libre de recourir, selon ses besoins de sécurité, à un partenariat bilatéral ou multilatéral et il n'appartient à personne de l'en empêcher ou de critiquer son choix souverain. Par conséquent, le Rwanda n'a aucun droit de s'opposer aux choix librement opérés par la République démocratique du Congo dans quelque domaine que ce soit, sauf à vouloir violer sa souveraineté comme il le

fait depuis 30 ans maintenant. Ensuite, le M23 n'est pas un groupe armé ordinaire, c'est le bras armé du Rwanda en République démocratique du Congo. Le Rwanda s'en sert à souhait depuis près de trois décennies pour déstabiliser la République démocratique du Congo à partir de l'est. C'est pourquoi d'ailleurs, après le Rassemblement des Congolais pour la démocratie, mouvement qu'il a créé et soutenu à bras-le-corps en 1998, le Rwanda a créé le Congrès national pour la défense du peuple en 2006 et enfin la première version du M23 en 2009.

Vaincu en 2013, ce groupe armé a refait surface en novembre 2021, lorsque des combattants bien équipés par le Rwanda ont lancé une série d'attaques meurtrières contre des positions des FARDC et de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, occupant l'angle de la frontière commune de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Rwanda, aggravant ainsi les tensions dans la région au moment où le Président de la République, S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo venait d'ouvrir les consultations politiques avec des groupes armés locaux pour le retour à la mère patrie, et ce, conformément au communiqué du conclave des chefs d'État de la Communauté de l'Afrique de l'Est en avril 2021. Depuis lors, ce mouvement soutenu par les RDF a multiplié les attaques et conquis plusieurs positions qu'il occupe depuis bientôt deux ans, défiant ainsi l'ensemble de la communauté internationale.

J'ai longuement entretenu le Conseil sur l'évolution de la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, sous contrôle de nos agresseurs. J'ai également évoqué l'illusion de grandeur de nos voisins agresseurs et de leur entreprise macabre sur le terrain. Je voudrais à présent me résumer.

L'agression de la République démocratique du Congo par le Rwanda dont l'armée occupe illégalement une partie de la province congolaise du Nord-Kivu et apporte un soutien multiforme au groupe terroriste du M23 pour déstabiliser la République démocratique du Congo, est sans doute l'une des principales causes de la crise sécuritaire aussi bien dans la partie orientale de la République démocratique du Congo que dans la région des Grands Lacs. Plusieurs initiatives de paix ont été prises par la communauté internationale, et un plan de résolution de la crise issu des processus de Nairobi et de Luanda existe. À ce jour, ces initiatives et ce plan piétinent, puisque les dirigeants du Rwanda les bloquent délibérément en invoquant des alibis de toutes sortes, afin de gagner du temps pour réaliser leur ambition démesurée de se constituer en République démocratique du Congo une zone d'influence

qu'ils transformeraient en colonie d'exploitation et de peuplement, afin de contrôler les institutions congolaises.

En principe, un pays comme le Rwanda, qui foule constamment aux pieds les règles de base du droit international, ainsi que les valeurs et principes énoncés dans la Charte de l'Organisation, devrait se voir privé du droit à la parole dans les enceintes des Nations Unies jusqu'à la cessation de son comportement répréhensible, en l'espèce, le retrait total par le Rwanda de ses troupes du territoire de la République démocratique du Congo. Ma délégation demande instamment au Conseil de sécurité d'exiger du Rwanda le retrait sans condition de ses troupes du territoire de la République démocratique du Congo et la cessation de tout soutien aux terroristes du M23, afin de permettre des voies de sortie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Rwamucyo (Rwanda) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité ce mois-ci, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil. Je tiens également à remercier l'intervenante, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, de son exposé, ainsi que les membres du Conseil de leurs déclarations.

Le conflit en République démocratique du Congo, et particulièrement dans la partie orientale du pays, a une histoire. Il existe des causes profondes et immédiates, auxquelles il faut s'attaquer pour trouver une solution durable. L'incapacité de s'attaquer aux causes profondes et immédiates du conflit est à l'origine de la situation actuelle.

Aujourd'hui, la situation dans l'est de la République démocratique du Congo est instable, à la suite de la violation intentionnelle du cessez-le-feu par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et des groupes armés qui leur sont alliés, notamment les génocidaires Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et leurs groupes dissidents, et de l'expulsion de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui était parvenue à obtenir un cessez-le-feu.

En effet, les récentes avancées du Mouvement du 23 mars (M23) sont dues aux agissements des FARDC et des groupes qui leur sont alliés après l'expulsion de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui supervisait le cessez-le-feu et le processus de retrait

dans le cadre d'une initiative négociée au niveau régional. En outre, les initiatives de paix régionales, notamment les processus de Nairobi et de Luanda, ont été totalement rejetées par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui a décidé de ne rechercher qu'une solution militaire.

Le Rwanda est donc profondément préoccupé par l'abandon des processus de Luanda et de Nairobi par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et, de surcroît, par l'indifférence de la communauté internationale face à l'accroissement spectaculaire de la puissance militaire de la République démocratique du Congo. La tendance actuelle est inquiétante et risque d'aggraver une situation déjà désastreuse dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans le Nord-Kivu.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo maintient l'option d'une solution militaire à un problème politique qui pourrait, selon nous, être réglé facilement en s'attaquant aux causes profondes du conflit et en répondant aux besoins fondamentaux des Congolais parlant le kinyarwanda, notamment en garantissant leur droit fondamental à la citoyenneté, le respect de leurs droits humains et leur droit de vivre sur leurs terres ancestrales. La poursuite du renforcement militaire montre que le Gouvernement de la République démocratique du Congo, en collaboration avec la force génocidaire rwandaise, les FDLR, a l'intention d'expulser du territoire de la République démocratique du Congo le M23 et, de manière générale, la population civile congolaise parlant le kinyarwanda, et de les forcer à devenir des réfugiés et à rejoindre les autres réfugiés de langue kinyarwanda qui se trouvent dans des camps de réfugiés dans les pays voisins depuis près de 30 ans.

La militarisation et la prolifération des armes orchestrée par l'État de la République démocratique du Congo, en armant les FDLR génocidaires, les mercenaires de la milice appelée Wazalendo et les groupes Mai-Mai contre leurs concitoyens parlant le kinyarwanda, ne permettent pas de s'attaquer aux causes profondes du problème, mais ne font que jeter de l'huile sur le feu, exacerbant inutilement une situation déjà désastreuse.

Le Rwanda tient à préciser au Conseil que la protection des droits des Congolais parlant le kinyarwanda et des autres minorités incombe au premier chef au Gouvernement de la République démocratique du Congo. Il est très important de le souligner. Comme le Conseil le sait, le non-respect constant de cette obligation a exposé toute la région à près de 30 ans de conflits et d'instabilité.

La situation dans le Nord-Kivu préoccupe le Rwanda et d'autres États de la région, compte tenu du renforcement de la coalition militaire composée des FARDC, de mercenaires et des FDLR génocidaires et de leurs groupes dissidents. Il existe également une milice indisciplinée, rebaptisée Wazalendo, qui comprend des groupes extrémistes armés hutus, connus sous le nom de Nyatura, composés des FDLR et de l'armée burundaise, la Force de défense nationale du Burundi.

Ainsi, le Gouvernement de la République démocratique du Congo continue à fournir un appui logistique, opérationnel et financier à ces groupes armés, en particulier aux FDLR génocidaires, pour qu'ils se battent aux côtés des FARDC contre le M23. De toute évidence, les FDLR génocidaires ont été pleinement intégrées à l'armée congolaise, dans le cadre de la politique gouvernementale, comme l'a signalé à plusieurs reprises le groupe d'experts de l'ONU. Le fait qu'une force qui a anéanti plus de 1 million de Tutsis rwandais a été intégrée dans les FARDC est une source de vive préoccupation pour le Rwanda, et il convient d'y répondre.

Cette alliance continue de s'en prendre à des Congolais innocents parlant le kinyarwanda et a entraîné une violence généralisée, des discours de haine et des meurtres à motivation ethnique, qui sont de plus en plus inquiétants et qui pourraient dégénérer en un nouveau génocide dans la région. La région est au bord d'une très grave catastrophe du fait des agissements de ce groupe armé.

Les discours de haine et le tribalisme grossier sont devenus une pratique diffuse de la politique congolaise sous l'Administration en place. Actuellement, dans l'est de la République démocratique du Congo, la discrimination ethnique et les assassinats ciblés sont le mot d'ordre. Le Rwanda appelle instamment le Conseil à demander des comptes au Gouvernement de la République démocratique du Congo pour avoir véhiculé des discours de haine visant une partie de sa population et encouragé leur diffusion. Le Rwanda continuera à demander que le principe de responsabilité s'applique. Le Conseil ne peut pas continuer à banaliser la haine et ses conséquences.

Le déploiement récent de la force de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en République démocratique du Congo complique encore une situation déjà désastreuse. La force de la SADC n'est pas une force neutre, comme le montre l'application sélective de son mandat, dans la mesure où elle ne vise qu'un seul groupe armé, le M23, tout en combattant aux côtés d'autres groupes armés intégrés aux FARDC, notamment les FDLR génocidaires. Les opérations conjointes entre

la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et les FARDC avec les groupes alliés, dont les FDLR génocidaires, sont également un sujet de préoccupation pour le Rwanda. Le Rwanda prend cette alliance et son objectif très au sérieux.

Le Rwanda estime que la solution au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo est très simple et qu'il faut simplement que la République démocratique du Congo ait la volonté de répondre aux besoins fondamentaux des Congolais parlant le kinyarwanda, notamment la reconnaissance de leur droit fondamental et naturel à la citoyenneté et, en tant que ressortissants de la République démocratique du Congo, l'octroi de droits politiques et civiques, le rapatriement des réfugiés congolais qui se trouvent au Rwanda, au Kenya et en Ouganda depuis plus de 20 ans, voire 30 ans pour certains d'entre eux, et le rapatriement des groupes armés des FDLR génocidaires au Rwanda.

La position du Rwanda sur le problème du M23 est très claire depuis que les hostilités ont repris. Ce problème doit être réglé politiquement entre Congolais. Nous n'accepterons pas que le problème soit à nouveau externalisé vers le Rwanda par la force. Il convient de bien noter que toute solution qui ne s'attaque pas aux causes profondes du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo ne sera pas durable. Comme le Conseil le sait peut-être, en 2012 et 2013, le M23 a été vaincu militairement. Cependant, 10 ans plus tard, le groupe rebelle est réapparu, exigeant la protection de son peuple qui était persécuté et qui a été chassé de ses terres ancestrales. Les animaux ont été tués, les maisons détruites, et les femmes et les filles violées.

Durant l'élection présidentielle qui vient de s'achever en République démocratique du Congo, nous avons entendu des propos antirwandais au plus haut niveau. Certes, nous sommes accoutumés au fait que les autorités de la République démocratique du Congo se servent d'une dialectique antirwandaise à des fins de campagne électorale, mais le Président Tshisekedi Tshilombo est allé plus loin cette fois-ci, en déclarant son intention de provoquer un changement de régime au Rwanda. C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux. Les mêmes menaces et desseins – entraîner un changement de régime au Rwanda – ont trouvé un écho chez le Président burundais Evariste Ndayishimiye, durant son déplacement à Kinshasa en janvier. La récente intensification du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo s'inscrit dans le contexte de ces déclarations publiques

des Présidents congolais et burundais, qui appuient un changement de régime au Rwanda, et de l'aggravation des tensions ethniques dans la région.

Nous devons appeler l'attention du Conseil sur le fait que, dans l'intérêt de la paix, le Rwanda agit avec prudence et évite de répondre aux provocations du Gouvernement congolais, qui incluent des tirs d'artillerie visant le territoire rwandais, des violations de l'espace aérien rwandais par des avions de chasse congolais, des tirs de soldats des FARDC situés de l'autre côté de la frontière, et des défilés, à la frontière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, d'éléments armés des FDLR et des Wazalendo.

Qu'on ne s'y trompe pas, le Rwanda prend au sérieux aussi bien les déclarations dans lesquelles les Présidents de la République démocratique du Congo et du Burundi affirment vouloir provoquer un changement de régime que l'appui direct fourni à la force génocidaire des FDLR. Le Rwanda a dûment ajusté sa posture pour tenir compte de ces menaces directes. Nous tenons à souligner qu'une force, quelle qu'elle soit, qui, directement ou indirectement, apporte son appui ou sa collaboration aux FDLR génocidaires, sera considérée comme un belligérant hostile au Rwanda.

Je tiens à réaffirmer la conviction du Rwanda : ce n'est pas en rejetant la faute sur d'autres ou en extériorisant les problèmes internes du pays qu'on trouvera des solutions aux problèmes de sécurité en République démocratique du Congo. Ces solutions résident dans un dialogue inclusif et constructif conçu pour remédier aux causes profondes du conflit.

Pour terminer, les problèmes de sécurité dans notre région sont complexes, mais ils peuvent être réglés. Il ne sera toutefois pas possible de trouver des solutions en servant de caisse de résonance aux fausses allégations du Gouvernement de la République démocratique du Congo sans jamais lui demander des comptes pour s'être allié à des groupes armés qui ont commis et continuent de commettre de graves atteintes aux droits humains des civils. Le soutien que le Gouvernement de la République démocratique du Congo apporte aux FDLR génocidaires est une politique d'État et il n'a rien d'un choix fait par des acteurs individuels, comme cela a été avancé. Mettre fin à l'appui accordé aux FDLR par le Gouvernement congolais et veiller à leur démobilisation et à leur rapatriement au Rwanda est une exigence non négociable. Si Kinshasa continue d'appuyer les FDLR génocidaires et d'autres éléments antirwandais, nous maintiendrons nos mécanismes de défense et de prévention pour prémunir le

Rwanda de toute violation de ses frontières et de son espace aérien et pour contrer toute retombée dans notre pays et assurer la sécurité totale de notre territoire. Si la République démocratique du Congo jouit de la souveraineté territoriale, le Rwanda jouit lui aussi de la souveraineté territoriale. Elle est importante dans les deux cas ; il ne s'agit pas d'un choix entre l'une et l'autre. Elles doivent être respectées toutes les deux. Le Rwanda ne permettra jamais, ni aux FDLR ni à ceux qui les appuient, de nuire, directement ou indirectement, à la nation ou au peuple rwandais.

Avant de conclure cette déclaration, je tiens à souligner quatre points cruciaux.

Premièrement, la responsabilité de protéger les droits et la vie des Congolais parlant le kinyarwanda incombe au premier chef au Gouvernement de la République démocratique du Congo. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés tandis que les discours de haine et les persécutions se banalisent. Cela s'est déjà produit, au Rwanda, en 1994. Nous ne devons pas permettre que cela se reproduise.

Deuxièmement, l'appui que le Gouvernement de la République démocratique du Congo apporte aux FDLR génocidaires est une politique d'État et n'a rien d'un choix fait par des acteurs individuels. Il s'agit d'une menace très grave pour la sécurité et l'intégrité territoriale du Rwanda, et il faut y remédier.

Troisièmement, le Rwanda prend très au sérieux les menaces proférées par le Gouvernement congolais s'agissant de provoquer par la force un changement de régime au Rwanda.

Quatrièmement, les causes profondes du conflit en République démocratique du Congo, et en particulier dans l'est du pays, doivent être traitées en toute honnêteté, justesse et transparence si l'on veut sortir de la spirale de la violence et instaurer une paix durable dans la région. Nous ne pouvons pas répéter les mêmes erreurs et espérer des résultats différents.

Le Rwanda apprécie à sa juste valeur les inlassables efforts de médiation déployés par les dirigeants de la région, notamment le Président angolais João Lourenço, et les soutient pleinement. Nous tenons à souligner que le Rwanda est déterminé à prendre des mesures extraordinaires pour instaurer la sécurité et la stabilité dans notre région en remédiant aux causes profondes du conflit.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République démocratique du Congo a demandé la

parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Mukongo (République démocratique du Congo) : Je ne serai pas long, juste quelque trois petits points.

D'abord, dans sa déclaration, le représentant du Rwanda démontre que le Rwanda a peur du génocide, ce qui est normal. Nous tous, nous avons peur du génocide. Mais ce génocide s'est perpétré au Rwanda, entre les Rwandais. Je rappelle qu'au Rwanda, il n'y a que deux tribus, trois à la limite. Nous, au Congo, nous en avons 450. Et nous vivons ensemble.

Le Rwanda ne peut pas prétendre venir au Congo régler des problèmes ethniques qui se posent au Rwanda. Les Tutsis s'opposent aux Hutus au Rwanda : alors que les Tutsis sont minoritaires, le pouvoir au Rwanda est tenu par les Tutsis ; ils veulent dominer sur les Hutus. Le Rwanda ne fera jamais cela au Congo. Les Tutsis congolais sont congolais, ils ne sont pas rwandais. Le Rwanda n'a aucun droit de prétendre venir régler les problèmes des tribus au Congo, en traversant les frontières. Nous ne le lui permettrons jamais. Donc, il suffit tout simplement de noter que les problèmes des Tutsis congolais seront réglés au Congo par des Congolais à l'intérieur des territoires congolais. Que les Rwandais restent chez eux.

Deuxièmement, le représentant du Rwanda a peur de la rhétorique. Il parle de la rhétorique, il parle des discours, des menaces qui ont été proférées contre le Rwanda, que les Rwandais prennent au sérieux. Mais les Rwandais, eux, ont envahi le territoire d'un pays. Ils sont sur le territoire de ce pays avec des armements, avec des troupes, avec des lance-missiles et des lance-roquettes. Et ils ont peur de la rhétorique. Nous prenons bonne note de cela. Qu'ils enlèvent leurs troupes de la République

démocratique du Congo, et ils n'auront pas peur de la rhétorique.

En ce qui concerne le blocage du processus de Luanda, je pense que tout le monde, le Conseil notamment, est témoin que c'est le Rwanda qui, dans sa folie des grandeurs, a continué d'armer le Mouvement du 23 mars (M23) pour bloquer le processus de Luanda, dans lequel nous étions tous engagés. Ce processus a des étapes : d'abord, la cessation des hostilités ; le cantonnement du M23 ; le retrait des troupes rwandaises du territoire congolais ; et ainsi de suite. Mais ils n'ont obéi à rien. La vérité, tout le monde le sait, c'est un secret de polichinelle : les Rwandais sont au Congo pour piller les richesses, les minerais stratégiques qui gisent dans le sous-sol de la République démocratique du Congo. Rien de plus, nous le savons.

Ils sont en train d'avancer tous les alibis possibles. Ils ont vu un Tutsi maltraité au Congo ? Où ? Nous avons 450 tribus, pourquoi maltraiter un Tutsi ? Parce que le Tutsi est le plus important du monde ? Mais pas du tout. Les Rwandais ont deux tribus chez eux, ils ne savent pas les gérer, qu'ils restent tranquilles. Il ne faut pas qu'ils croient qu'ils vont transposer au Congo leur conflit entre Hutus et Tutsis. Au Congo, nous avons plus de 450 tribus : nous avons des nilotiques, nous avons des Bantous, nous avons des Pygmées, nous avons des Soudanais. Nous vivons tous ensemble en harmonie. Pourquoi y aurait-il un problème seulement avec les Tutsis ? Donc l'alibi des Rwandais pour venir exploiter les richesses de la République démocratique du Congo ne tient pas la route. Depuis 1996, ils développent cet argumentaire. Il ne tient pas la route. Le Conseil est fatigué de les entendre lui dire la même chose. Il faut qu'ils quittent le territoire congolais. Ils se sont assez enrichis comme ça, ça suffit quand même. Chaque chose a une fin.

La séance est levée à 16 h 40.